

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 9 décembre 2008 à 19 h 10, au Complexe Félix-Leclerc à La Tuque, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Sylvie Dupont-Simard, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Monsieur Denis Émond

Madame Nicole Thiffault-Marchand  
Monsieur Marco Trottier

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer  
Me Serge Carpentier

Directeur des Services des ressources humaines  
Secrétaire général et directeur des communications

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 25 1208 :**

Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand  
PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document

CE 1208-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 26 1208 :**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 11 novembre 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 1208-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Consécutivement, les membres du comité exécutif considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Au terme des renseignements fournis par monsieur Richard Boyer, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

**RÉSOLUTION CE 27 1208 :**      CONSIDÉRANT, à la suite de l’affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l’emploi de la commission scolaire et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT selon les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d’une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l’ordre d’ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que soient autorisées les affectations suivantes:

- ✓ Line Bertrand, agente de bureau classe I, poste à temps complet de 35 heures/semaine aux Services des ressources humaines (centre administratif) à Shawinigan, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Denise Fortin, secrétaire de gestion, poste à temps complet de 35 heures/semaine à la Direction générale adjointe (centre administratif) à Shawinigan, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Nicole Désaulniers, secrétaire, poste à temps complet de 35 heures/semaine à l’école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Chantal Martel, secrétaire d’école, poste à temps complet de 35 heures/semaine à l’école Jacques-Buteux à La Tuque, et ce, à compter du 5 janvier 2009;

QU’il demeure entendu que cet engagement est sous réserve, d’une part, de l’acceptation par la Direction régionale du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d’autre part, du respect des dispositions liant applicables.

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION CE 28 1208 :**      CONSIDÉRANT, que la commission scolaire doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l’application des dispositions liant relatives à la liste de priorité d’embauche pour combler un poste vacant;

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Valérie Lévesque, secrétaire d'école, poste à temps complet de 35 heures/semaine aux écoles Saint-Jacques (25 heures) et Immaculée-Conception (10 heures) à Shawinigan, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Nathalie Goyette, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 17,5 heures/semaine aux écoles La Providence à Saint-Tite et de la Vallée-de-Mékinac à Saint-Roch-de-Mékinac, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Nathalie Goyette, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 10,5 heures/semaine à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Patricia Trudel, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Antoine Hallé (15 heures), et aux Services éducatifs (10 heures) au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Céline Côté, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 17,5 heures/semaine à l'école de la Tortue-des-Bois à Saint-Mathieu-du-Parc, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Nathalie Déziel, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Saint-André (15 heures) et Saint-Paul (10 heures) à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Mélanie Ricard, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Cathy Garceau, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 17,5 heures/semaine à l'école Ste-Marie à St-Boniface, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Cathy Garceau, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 17,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Céline Chamberland, agente de bureau classe I, poste à temps complet de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 5 janvier 2009;
- ✓ Nancy Moisan, secrétaire, poste à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 5 janvier 2009;

QU'il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions liant applicables.

Adopté unanimement

À 19 h 20, il est procédé à la clôture de la séance.

---

Président

---

Secrétaire

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION CE 29 1208:** Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE  
que soit déclarée close la présente séance du comité  
exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire